



Balades en Seine-et-Marne

Voyagez en Train de Rêve !

Paris . Vulaines-sur-Seine

Samedi 19 Juin 2010

Aux confins de la Seine et du Loing De Melun à Montereau, la vallée de la Seine reste préservée de l'urbanisation parisienne. Les villages typiques qui s'égrènent le long du fleuve étaient appréciés dès le début du XIXème siècle par une bourgeoisie fortunée qui y avait fait bâtir de magnifiques maisons. C'est l'arrivée du chemin de fer dans les années 1840 qui est à l'origine de sa vocation de lieu de promenade et de randonnée, en particulier dans le massif de Fontainebleau. Patrie du poète Stéphane Mallarmé, Vulaines-sur-Seine, destination de notre voyage, jouit d'une situation privilégiée entre Seine et Forêt.



Prolongez votre découverte : « Seine-et-Marne Tourisme » vous propose des suggestions d'activités à l'arrivée du train. Les amateurs de nature pourront partir pour **une randonnée à pied** de deux heures vers « la mare périlleuse » et les villages de Vulaines et Héricy. Les passionnés d'histoire seront invités à la visite libre du **château de Fontainebleau**, résidence royale et impériale classée au Patrimoine Mondial par l'UNESCO. Les voyageurs souhaitant passer l'après-midi dans le centre-ville de Fontainebleau, pourront emprunter la navette autocar. Enfin, les voyageurs ne souhaitant pas participer aux activités pourront **flâner sur la berge** et découvrir les sentiers des bords de Seine. Renseignements et réservations sur www.resa77.fr et au 01.60.39.60.66 / 49

Notre train spécial permettra de retrouver le confort et l'authenticité des voitures Grandes Lignes des anciens grands réseaux ou la volupté et le luxe d'une voiture-salon Pullman. Notre train comprendra également une voiture-restaurant « Train Bleu » où vous serez servis, si vous le souhaitez, de somptueux déjeuners et dîners préparés à bord par notre chef cuisinier. **Venez nombreux à ce superbe train.**

ADHEREZ A L'AJECTA ET PROFITEZ DES REMISES SUR NOS VOYAGES

RENSEIGNEMENTS au 01 64 08 60 62
www.ajecta.org - trains@ajecta.org

*Le Confort Pullman inclut le déjeuner et le dîner.

☉ Déjeuner - Dîner « Train Bleu » : 35 €. Réservation obligatoire.

Horaires théoriques Aller Paris-Est 09h15 - Retour Paris-Est 21h30

☉ Les enfants de moins de 6 ans voyagent gratuitement en Confort Classique (*voir conditions générales)

	Classique	Supérieur	Pullman*
Gd Public	80 €	110 €	240 €
AJECTA	70 €	100 €	220 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je soussigné (e) désire m'inscrire au voyage AJECTA du samedi 19 juin 2010

NOM _____

PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

CP _____ TEL (important) _____

☒ **Merci de joindre une enveloppe timbrée pour la réponse**

Confort Classique

... place(s) adulte grand public soit €

... place(s) adulte membre AJECTA soit €

Confort Supérieur

... place(s) adulte grand public soit €

... place(s) adulte membre AJECTA soit €

Confort Pullman

... place(s) adulte grand public soit €

... place(s) adulte membre AJECTA soit €

☺ **Gratuité enfants *** ... enfant(s) moins de 6 ans

☉ **Déjeuner « Train Bleu »** ... repas soit €

☉ **Dîner « Train Bleu »** ... repas soit €

☒ **Date et Signature Obligatoire**

CONDITIONS GENERALES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire, il vous suffit de nous retourner le bulletin d'inscription joint. Nous vous prions de bien vouloir utiliser les bulletins d'inscription fournis par l'AJECTA. La totalité du montant du voyage doit accompagner la réservation.

Mode de règlement : chèque à l'ordre de l'AJECTA, à l'exclusion de tout autre mode de paiement sans accord préalable de l'AJECTA.

Clients Etrangers : uniquement par banque domiciliée en France ou en liquide. Les EUROCHEQUES ne sont pas acceptés.

Dès sa réception, votre inscription est aussitôt enregistrée et traitée. Vous recevrez votre invitation individuelle accompagnée de vos titres de participation et des horaires définitifs **DANS LA SEMAINE QUI PRECEDE LE DEPART DU TRAIN SPECIAL.**

LES TARIFS INCLUENT

Le voyage aller et retour à bord du train spécial. Les dîners et déjeuners pris à bord dans la voiture restaurant « Train Bleu » ne sont pas inclus dans le tarif, sauf pour le Confort Pullman. **En *Confort Classique, un enfant de moins de 6 ans voyage gratuitement pour une place adulte achetée, et dans la limite de deux places gratuites maximum. Au delà de deux places gratuites, le demi-tarif s'applique.**

DISPOSITIONS DIVERSES

L'AJECTA s'efforcera de respecter au maximum les tranches horaires indiquées, ainsi que les prestations prévues dans ses documents (visites, matériels utilisés, engin de traction, etc..). Toutefois, si un (ou plusieurs) de ces éléments étaient modifiés pour cause de force majeure (grèves, contraintes techniques ou administratives, etc...), l'AJECTA ne saurait être tenue responsable et aucune indemnité (ou remboursement de place, même partiel) ne pourrait être réclamée par les participants.

L'utilisation de taxis, même en cas de retard important à l'arrivée, reste à la charge des participants et ne pourra faire l'objet d'aucun dédommagement ou remboursement. L'AJECTA ne peut être tenue pour responsable d'un éventuel manque de taxi à l'arrivée du train.

POUR MIEUX VOUS INFORMER

Nous inscrivons gratuitement dans notre fichier les coordonnées des personnes intéressées par nos activités. A chaque édition d'un document concernant un voyage ou une manifestation organisés par l'AJECTA, un exemplaire est expédié en priorité à tous ceux qui sont inscrits dans ce fichier. Merci de nous prévenir de tout changement d'adresse, d'une éventuelle demande de radiation du fichier, en joignant à votre demande votre dernière « étiquette adresse ».

Le fichier de l'AJECTA étant géré par des bénévoles, nous vous remercions d'être indulgent à leur égard pour tout retard éventuel dans la mise à jour du fichier.

L'accès aux informations vous concernant se fait sur simple demande, adressée au siège de l'association, et accompagné :

- D'une enveloppe timbrée à votre adresse
- D'une demande expresse de votre part
- D'une preuve d'identité (pour éviter les demandes n'émanant pas de votre part).

CATEGORIES DE PRIX

Catégorie A : GRAND PUBLIC, tout participant non membre de l'AJECTA

Catégorie B : MEMBRES DE L'AJECTA exclusivement. Les conjoints, descendants, ascendants ne peuvent bénéficier de ce tarif que s'ils sont eux-mêmes membres. La carte de membre, à jour de cotisation, sera demandée lors du contrôle dans le train.

ANNULATION - REMBOURSEMENT DE BILLETS

En cas d'annulation du voyage, les billets sont intégralement remboursés aux réservataires sans aucune indemnité.

En cas de désistement, les demandes de remboursement doivent être expédiées à

AJECTA 3 Rue Louis Platriez - 77650 LONGUEVILLE

accompagnées des titres de participation et de restauration le cas échéant, si ceux-ci sont déjà en votre possession lors de votre demande.

Nous aviser au plus vite au 01 64 08 60 62, le montant du remboursement étant déterminé par la date de réception de la demande.

- **2 semaines franches avant la date du voyage**, il vous sera retenu 15€ de frais de dossier
- **Entre 2 et 1 semaine franche avant la date du voyage**, les places sont remboursées à moitié prix (50% de leur valeur)
- **Moins d'une semaine avant le voyage**, les places ne sont pas remboursées

Joindre avec votre demande de remboursement, tout justificatif et vos titres de participation.

Les remboursements sont généralement effectués dans le mois qui suit le voyage, à l'occasion de la liquidation des comptes du voyage. Le Conseil d'Administration de l'AJECTA examinera votre cas avec bienveillance et vous serez informé de la suite donnée à votre demande.

La présente édition de nos conditions générales annule et remplace les éditions précédentes qui deviennent, ipso facto caduques.

Longueville. Mars 2010